
DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE D'OPPÈDE

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE
REVISION ALLEGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
ET DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ
(DPMEC) DU PLU

PIÈCE B2 – Pièces administratives relatives à la
révision allégée n°1 du PLU



SOMMAIRE DES PIÈCES

N° de la pièce	Nom de la pièce
PIÈCE B2.1	Délibération n°40-24 du 21 novembre 2024 prescrivant la révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) et définissant les modalités de la concertation
PIÈCE B2.2	Délibération n°20-25 du 3 avril 2025 tirant le bilan de la concertation de la révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU), comprenant le bilan de la concertation annexé
PIÈCE B2.3	Délibération n°05-26 du 5 mars 2026 décidant sur la réalisation ou non d'une évaluation environnementale pour le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)
PIÈCE B2.4	Délibération n°06-26 du 5 mars 2026 arrêtant la révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)